



# Tournoi Alpes Judo Fontaine 2022

## Cadets

au gymnase Aristide Bergès

Stands de produits sportifs

Plus d'informations :

Corine : 06 82 16 15 64 / Jérôme : 07 78 98 77 91  
alpes.judo.fontaine@gmail.com

ou sur : <https://alpesjudofontaine.assoconnect.com/page/1530548-accueil>





柔道



Fontaine, le 9 octobre 2022

Madame, Monsieur le Président,

Alpes Judo Fontaine est heureux de vous inviter à son 30<sup>-ème</sup> TOURNOI Cadets qui se déroulera le samedi 26 novembre 2022.

Gymnase ARISTIDE BERGES,  
Allée des Balmes,  
38170 SEYSSINET PARISSET (banlieue de Grenoble)

Comme chaque année, de nombreux clubs nationaux et étrangers seront présents.

**[NOUVEAU : relation grades/championnat](#)**

Vous trouverez ci-après le règlement de notre tournoi.

En espérant vous compter parmi nous, recevez nos sincères salutations sportives.

Les membres du bureau,

Contacts :

Le club au 04 76 26 05 71 de 18H à 21H les lundis, mardis et jeudis

Corine VIROULAUD-CUCCHIARA au 06 82 16 15 64  
Jérôme VIROULAUD au 07 78 98 77 91



柔道



## Déroulement de la manifestation

### ❖ CADETTES

**-40Kg /-44Kg /-48Kg /-52Kg /-57Kg /-63Kg /-70Kg /+70Kg**

Temps de combat : 3'

Pesée : de 13h00 à 13h45

Début des combats : 14h30

### ❖ CADETS

**-46Kg /-50Kg /-55Kg /-60Kg /-66Kg**

Temps de combat : 3'

Pesée : de 14h00 à 14h45

Début des combats : 15h30

**-73Kg /-81Kg /-90Kg /+90Kg**

Temps de combat : 3'

Pesée : de 15h00 à 15h45

Début des combats : 16h30

**PAS DE TOLERANCE DE POIDS.**



- ❖ Article 1 : les inscriptions se font via l'EXTRANET fédéral jusqu'au **JEUDI 24/11 minuit**. Aucune inscription le jour J. Aucune désinscription ne sera prise par mail ou par téléphone et ne sera acceptée après cette date (le fichier club du 24/11 Novembre faisant foi).
- ❖ Article 2 : le montant de l'engagement est fixé à **10€**. Les règlements se font obligatoirement via ASSOCONNECT au plus tard le JEUDI 24/11, en cliquant sur le lien suivant :

### [Tournoi Cadets M&F 2022](#)

- ❖ Pour les judoka inscrits mais non présents (fichier extranet du 24/11 faisant foi), le montant de l'inscription sera encaissé, sauf sur présentation d'un certificat médical.
- ❖ Article 3 : le règlement sportif en vigueur sera celui de la FIJ.
- ❖ Article 4 : lors de la pesée, les combattants devront justifier de leur passeport sportif en règle (2 timbres de licences), être ceinture verte minimum. Les combattants étrangers devront être en règle avec leur fédération ainsi que l'UEJ et être à jour de leur couverture sociale nationale.
- ❖ Article 5 : poules ou tableaux avec double repêchage sur 5 tapis. Ce système peut être modifié en fonction du nombre de combattants par catégorie.
- ❖ Article 6 : médailles aux 4 premiers de chaque catégorie dans laquelle le judoka aura combattu. Un lot sera attribué au premier de chaque catégorie.
- ❖ Article 7 : la relation grade championnat sera validée par la ligue AURA.
- ❖ Article 8 : les consignes sanitaires seront celles en vigueur au jour du tournoi